

MINISTÈRE
DE LA GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris le 28 SEP 1915

SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT

DE L'AÉRONAUTIQUE MILITAIRE

BUREAU

Le Sous-Secrétaire d'Etat
de l'Aéronautique Militaire,

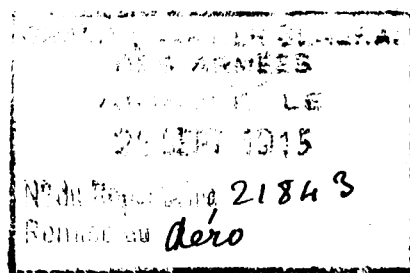
NOTA. — Les réponses doivent,
outre le numéro d'ordre, rappeler
les indications de timbre ci-dessus.

Au sujet d'une étude
sur la nécessité de
créer une aviation
d'artillerie.

à M. le Général Commandant en Chef.

Monsieur CLEMENTEL, Président de la Commission du
Budget, à la Chambre des Députés, m'a fait parvenir le document
ci-joint traitant "de la nécessité de créer une aviation
d'artillerie"

Je vous transmets cette étude, à toutes fins utiles,
en vous demandant de vouloir bien me faire connaître votre avis
sur l'opportunité d'organiser l'aviation particulière dont il
s'agit.



NECESSITE DE CREER

UNE AVIATION D'ARTILLERIE

En 1911, sur la proposition du Colonel Estienne, eurent lieu, au Camp de Mailly et au Camp de Sissonnes, des expériences concluante en faveur d'une organisation d'aviation d'artillerie.

Depuis cette époque, l'importance de cette question n'a fait que grandir, et la guerre actuelle a fait ressortir la nécessité absolue d'organiser sans retard l'aviation d'artillerie.

CARACTERISTIQUES D'UNE AVIATION D'ARTILLERIE

SES PRINCIPES

Une aviation d'artillerie doit être en mesure de pourvoir cette artillerie d'aviateur capables :

1° - De renseigner le Commandant de l'artillerie sur les emplacements et les dispositions de l'ennemi;

2° - D'indiquer aux groupes de batteries des objectifs qu'elles ignorent;

3° - De régler un tir.

Le premier problème relie l'aviation d'artillerie à l'aviation générale du champ de bataille pour le service des reconnaissances qui opèrent sur des appareils lents et à grand

Le deuxième et le troisième répondent aux conceptions techniques d'une aviation d'artillerie pourvue d'appareils rapides, munis d'une installation de télégraphie sans fil.

Dans la guerre actuelle, la phase de front fixe que nous tenons, tous les objectifs ennemis nous sont connus ou à peu près. Mais à cette phase de front fixe succèdera sûrement une phase de mouvement, et c'est à ce moment qu'il sera important d'indiquer aux batteries des objectifs à battre et qu'il ne devra plus se trouver sur roue, à l'arrière, des batteries sans emploi prévu.

C'est donc avec un plus grand nombre de batteries qu'on abordera l'ennemi.

IMPORTANCE DU REGLAGE DU TIR PAR AVION

Nous venons de voir qu'une aviation d'artillerie bien comprise offrira l'avantage de ne pas laisser de batteries sans emploi faute d'objectifs. La mission essentielle de cette aviation sera donc - dès que les objectifs seront découverts - de régler le tir sur eux, dans le minimum de temps avec le minimum de munitions, et avec le maximum de rendement.

NECESSITE D'UNE ENTENTE PERMANENTE
ENTRE LE COMMANDANT DE GROUPE ET L'OBSERVATEUR D'ARTILLERIE

pas toujours en mesure d'accomplir sa mission de réglage de tir : le brouillard, la pluie, le vent, l'en empêcheront souvent. On devra donc profiter de tous les éclaircis pour observer.

De là, la nécessité d'affecter en permanence au groupe d'artillerie des équipes d'observateurs, afin que ces derniers soient toujours prêts à prendre l'air au moment où les circonstances atmosphériques seront favorables et après entente avec le Commandant de groupe.

L'aviateur d'artillerie ne doit pas être interchangeable : il doit être en relation constante avec le Commandant de groupe et à son entière disposition afin que cet aviateur puisse l'informer à tout instant de la possibilité ou de l'impossibilité dans laquelle il se trouve d'observer.

De cette manière, il y aura toujours accord permanent entre le Commandant de groupe et son observateur aérien.

AVANTAGES REALISES PAR L'ENTENTE CANON-AVION

ECONOMIE DES MUNITIONS

On sait que le principe de masquer les batteries est admis comme une nécessité, mais que l'application de ce principe ne soustrait pas entièrement les batteries aux coups de l'adversaire, car elles révéleront souvent leurs emplacements par des indices : lueurs, fumées, etc... (1)

Il faut donc que ces emplacements soient situés avec exactitude par l'observateur pour que le tir qu'on dirige sur les batteries ennemies ne manque pas de précision, et de n'être pas le plus souvent réduit à se contenter d'une efficacité hypothétique au prix d'une dépense importante de munitions. C'est là qu'apparaît avec toute sa force la nécessité absolue de confier à un aviateur d'artillerie affecté à un groupe d'artillerie de réglage et le contrôle du tir et de mettre en rapport constant la dépense de munitions avec le résultat cherché.

Le grand nombre d'objectifs et de batteries du champ de bataille met en relief les difficultés de définir les objectifs pris dans le feu du groupe de batteries et la nécessité absolue de la combinaison Canon-aéro.

Ces difficultés ne peuvent être vaincues que si les protagonistes sont exercés en commun, se connaissent, ont des connaissances communes en artillerie et pour apprécier en valeur numérique approchée le sens des écarts en portée et en direction. En un mot : Commandant de groupe et observateur doivent parler le même langage.

Il faut donc que les aviateurs d'artillerie fassent partie intégrante des groupes auxquels ils sont affectés. Il résultera -de cette entente- un réglage plus rapide et un tir d'efficacité plus rapide et plus précis. (1)

IMPORTANCE DE L'OBSERVATION DES ELEMENTS ATMOSPHERIQUES ET LEUR REPERCUSSION SUR LE REGLAGE DU TIR

L'importance de l'observation des variations atmosphériques : vent, densité de l'air, température, s'est manifestée pendant la campagne par des variations de portée comprises entre 400 et 700 mètres - dans les tirs des canons de gros calibres, suivant que ces tirs ont eu lieu le matin, l'après-midi ou la nuit.

Il est évident que si les batteries tirent avec des éléments déterminés la veille, elles risquent de ne pas atteindre le but et d'être entraînés à une dépense de munitions sans obtenir de résultats satisfaisants.

Il est donc indispensable que chaque jour de nouveaux éléments soient déterminés. C'est l'avion seul qui pourra le faire(1).

AVANTAGES D'EVITER UN SURMENAGE INUTILE AUX CANONS

Ces avantages prennent une importance croissante avec le calibre des bouches à feu.

On sait que plus le calibre croît, plus la capacité du nombre de coups à tirer diminue.

La nécessité d'un réglage et d'un tir rapides et efficaces apparaît comme primordiale : C'est encore l'avion qui nous fera réaliser ces avantages.

L'AERO UNIQUE RESSOURCE DU REGLAGE
DU TIR DE L'ARTILLERIE

INSUFFISANCE DES OBSERVATIONS TERRESTRES
POUR LES ARTILLERIES A GRANDE PUISSANCE.

Avec le tir aux grandes distances de notre artillerie lourde, les observatoires terrestres sont devenus le plus souvent inutiles : Ces observatoires sont, en effet; trop souvent éloignés des objectifs pour observer et régler le tir.

De plus, ils ne peuvent voir les objectifs que sous des angles très rasants, et si ces objectifs sont masqués par des bois ou des obstacles naturels, l'observation est impossible(1).

En effet, si l'on suppose le terrain horizontal et si un objectif est masqué par un rideau d'arbres dont la hauteur moyenne serait de 15 mètres - situé à 100 mètres en avant - un ballon situé à 10.000 mètres et à une hauteur de

hauteur plus faible ou bien à une distance plus grande de l'objectif, ou bien encore si l'objectif lui-même est défilé derrière une masse couvrante, conditions très souvent remplies.

L'avion seul, muni de son appareil de télégraphie sans fil, peut remplir la mission d'observateur.

NOMBRE D'AVIONS A PREVOIR

Si depuis la campagne le nombre des batteries de petit et moyen calibre n'a pas augmenté, il n'en est pas de même des batteries d'artillerie lourde dont le nombre a considérablement augmenté. Cette augmentation se poursuit encore actuellement.

Il y aurait donc lieu de prévoir le nombre d'avions correspondant au nombre de groupes d'artillerie de campagne et notamment d'artillerie lourde et d'artillerie lourde sur voie ferrée sur les bases suivantes :

3 appareils et 3 pilotes observateurs par groupe :

Un en action - pouvant rester 2 h. en l'air;

Un pour la relève;

Un pour les indisponibilités et les avaries.

En résumé et pour les nombreuses raisons qui précèdent il y aurait lieu de décider - au plus tôt - la création